



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES INTERNE

Section : Langues vivantes

Option : Portugais

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Anne-Dominique Valières
Présidente du Jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Table des matières

Bilan général.....	3
Définition des épreuves	4
Note de commentaire	6
Épreuve écrite d'admissibilité	8
Épreuve orale d'admission	14
Exemple de dossier pédagogique Collège	20
Dossiers pédagogiques proposés aux candidats :	
Dossier collège n°1	25
Dossier collège n°2	30
Dossier lycée n°1	37
Dossier lycée n°2	42

Bilan général

CAPES INTERNE

Nombre de postes : 7

Bilan de l'admissibilité

Nombre de candidats inscrits : 59

Nombre de candidats non éliminés : 27 (45,76 % des inscrits)

Nombre de candidats admissibles : 14 (% des non éliminés)

Moyenne des candidats non éliminés : 8,35 /20

Moyenne des candidats admissibles : 11,70/20

Barre d'admissibilité : 8/20

Notation des dossiers RAEP présentés par les candidats			
17,6	1 candidat	8,3	1 candidat
17	1 candidat	8,1	1 candidat
14,1	1 candidat	8	1 candidat
13,8	1 candidat	7	2 candidats
13,1	1 candidat	6,1	1 candidat
12,3	1 candidat	6	2 candidats
12	1 candidat	5,6	1 candidat
10,8	1 candidat	5	1 candidat
10	1 candidat	4	2 candidats
9,6	1 candidat	3	3 candidats
9,1	1 candidat	2	1 candidat

Bilan de l'admission

Nombre de candidats admis : 7

Barre d'admission : 11,10/20

Moyenne des candidats non éliminés : 10,96/20 (admissibilité + admission)

Moyenne des candidats admis : 12,45/20

Notation des épreuves orales - Première partie + Deuxième partie			
15,2	1 candidat	10,8	1 candidat
13,3	1 candidat	10	1 candidat
12,7	1 candidat	9,7	1 candidat
12,2	1 candidat	9,6	1 candidat
11,4	1 candidat	9,4	1 candidat
11,3	1 candidat	9	1 candidat
11,1	1 candidat	7,9	1 candidat



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité :

Épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

- Coefficient 1

Le **dossier est adressé par le candidat** au ministre chargé de l'éducation dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il **note de 0 à 20**. Le dossier est soumis à une **double correction**. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de RAEP comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue le cas échéant à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions, ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages, ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29,7 et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

À son dossier, le candidat joint, **sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux**, réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'**authenticité des éléments** dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être **attestée par le chef d'établissement** auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les **critères d'appréciation du jury** porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet à la disposition du jury.

Épreuve d'admission

Épreuve professionnelle en deux parties.

- Coefficient 2

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum.

Cette partie de l'épreuve comporte **un exposé suivi d'un entretien**. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en **un compte rendu suivi d'un entretien**, les deux se déroulant **en langue étrangère**.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange **sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère. »

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>

Note de commentaire relative à l'épreuve d'admissibilité prenant appui sur un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français (cf. référentiel de compétences du professeur - compétence 2) comporte deux parties :

➤ **Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :**

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement du portugais, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

➤ **Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :**

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement du portugais, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié. Le candidat devra présenter et analyser dans son dossier l'un (ou plusieurs) des éléments suivants :

- une courte séquence de deux ou trois séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique.

Le candidat

- exposera clairement ses objectifs et ses choix en situant brièvement le projet dans le cadre d'une progression et en se référant aux programmes en vigueur ;
- procèdera à une analyse des besoins des élèves et décrira les stratégies retenues : choix du ou des supports (textuels, audio-vidéo, iconographiques) et description de chacune des étapes du projet et de l'enchaînement des activités ;
- mettra un accent particulier sur les activités de pratique langagière et d'apprentissage de savoirs nouveaux ;
- fera le bilan de son action en prenant appui sur les indicateurs de son choix ;
- pointera les réussites et les faiblesses de la mise en œuvre et suggèrera des pistes d'amélioration.

Le jury évaluera chacun des dossiers à partir des critères suivants :

- la maîtrise de la langue française (qualité de l'expression, maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe) ;
- la cohérence globale du dossier ;
- la structuration du propos ;
- la pertinence du choix de l'activité décrite ;

- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite
 - la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
 - la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée.
- « Un ou deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite » : le candidat joindra à son dossier des documents qui illustreront et expliciteront sa présentation d'une situation d'apprentissage. Il veillera à présenter des documents significatifs, précis et concis (de 1 à 8 pages maximum). Les règles de mise en page du dossier s'appliqueront à ces documents additionnels.

Le jury sera attentif à l'authenticité et à la cohérence de l'argumentation. Si la maîtrise des concepts didactiques - et donc de la terminologie qui l'accompagne - auxquels les programmes font référence paraît indispensable, le jury, en revanche, ne préconise aucune école ni terminologie particulières. La langue utilisée dans le dossier sera claire et accessible.

Si le dossier du candidat est retenu pour les épreuves d'admission, il pourra servir de support à une partie de l'entretien prévu dans la deuxième partie de l'épreuve orale ; les échanges entre le jury et le candidat se feront en portugais.

I - L'épreuve écrite d'admissibilité

Dossier RAEP

En tout premier lieu, le jury rappelle aux candidats que les consignes de présentation du dossier RAEP données dans l'Arrêté fixant les modalités de l'épreuve ne sont ni fantaisistes ni superflues et qu'il est indispensable de les respecter : nombre de pages maximum et consignes de présentation.

« *Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21x29, et être ainsi présentée : dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm ; sans retrait en début de paragraphe* ».

En effet, certains dossiers dont la présentation était confuse, la mise en page et les alignements peu soignés ont été sanctionnés.

Le jury rappelle également que les photocopies du dossier d'inscription ainsi que les différentes pages concernant les pièces justificatives à fournir lors de l'inscription au concours n'ont pas à figurer dans le dossier RAEP, que la présentation de ce dossier est exigée en français et qu'il n'est donc nul besoin d'en traduire son intégralité en portugais.

À l'issue de cette session, le jury attire l'attention des candidats sur l'intérêt de présenter un dossier personnel qui soit le fruit de leur propre expérience et surtout de leur réflexion sur leur parcours et leurs pratiques.

Il est en effet difficile d'argumenter et de présenter un dossier dans lequel figurent des situations qui ne reflètent pas la réalité du travail effectué par le candidat.

De tels dossiers ont été écartés pour préférer des dossiers parfois plus modestes mais honnêtes présentant la réalité d'une situation avec une véritable analyse et des éléments de réflexion.

Les dossiers mal rédigés ont aussi été écartés car la qualité de la rédaction (syntaxe, lexique, orthographe) est essentielle : « *Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire quelle que soit sa discipline* » in « Les dix compétences professionnelles », B.O. n°29 du 22 juillet 2010.

Une relecture minutieuse du dossier est donc indispensable.

Première partie : 2 pages maximum

La première partie du dossier, concernant le descriptif par le candidat des différentes responsabilités professionnelles qui lui ont été confiées, se doit, malgré son format court, d'être suffisamment structurée et précise. Certains candidats n'ont en effet proposé qu'un descriptif confus et vague de leur parcours, sans détails précis ni repères chronologiques suffisants. S'il s'agit d'une stratégie volontaire, le candidat doit avoir en tête que les flous et les omissions n'en apparaissent qu'avec plus de force.

A l'inverse, cette première partie ne doit pas se contenter d'être, comme cela a pu également être le cas, un simple inventaire, aussi détaillé soit-il, des fonctions occupées. Il convient en effet de faire ressortir l'intérêt et les acquis d'un parcours professionnel, qui



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

n'a, bien évidemment, pas l'obligation d'être absolument linéaire et exhaustif. Il est donc nécessaire que le candidat ne retienne que les compétences développées, pendant son parcours, représentatives et pertinentes au regard du concours présenté. Nous rappelons que la réflexion pédagogique n'est pas attendue dans cette partie : elle trouvera sa place dans la partie 2 du dossier.

Deuxième partie : 6 pages maximum

Présentation du dossier pédagogique

La présentation du dossier pédagogique est un élément important. Une présentation claire, des pages numérotées et des parties identifiées sont autant d'éléments qui en facilitent la lecture. Le jury est en droit d'attendre d'un enseignant une présentation soignée révélatrice d'un souhait légitime de clarté dans l'exposé des idées. Cette exigence envers lui-même est un prérequis indispensable à tout candidat au poste d'enseignant. Comment imaginer, en effet, un candidat qui pourrait ensuite exiger de ses élèves un investissement et des travaux de qualité s'il est lui-même dans l'incapacité de les fournir ?

Le jury a pris plaisir à lire des dossiers bien structurés, articulés autour de paragraphes dont la présentation aérée mettait en exergue la capacité du candidat à distinguer l'essentiel de l'accessoire et dont l'expression française était élaborée et riche.

En revanche, il s'est étonné de la qualité de la langue de certains candidats ayant pour la plupart en responsabilité des classes au sein d'un établissement scolaire. En effet, des propos peu structurés, une formulation manquant de clarté, des phrases mal tournées ou non ponctuées abondaient dans bon nombre de dossiers.

Il a également déploré une expression écrite négligée tant en français qu'en portugais : maîtrise de la syntaxe (exemple : « *O que vejã ?* »), fautes d'orthographe dans les deux langues, points de grammaire abordés en portugais non maîtrisés (notamment l'impératif ou le subjonctif), normes brésilienne et portugaise mélangées et également mal maîtrisées ainsi que des fautes dans la formulation des questions posées aux élèves. Un candidat a formulé des questions adressées aux élèves en mélangeant le portugais et l'espagnol. « *Presenta a tu herói preferido ... sempre pensando : ¿o que é um mito?* »

Est-il nécessaire de rappeler que tout enseignant doit conduire ses élèves à une meilleure maîtrise de la langue française comme de la langue portugaise ? C'est pourquoi la qualité de l'expression dans les deux langues doit être un modèle.

De nombreux dossiers manquant de consistance ont trahi un travail superficiel et une absence de préparation et de réflexion de la part de leurs auteurs. Certains points méritent donc d'être, ici, développés.

Pour un grand nombre de candidats la description des projets et activités pédagogiques s'est avérée trop succincte. Prérequis, démarches, mises en œuvre, objectifs, tâches, et évaluations doivent être explicités clairement. Le jury attend dans l'analyse de la situation

exposée une justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques tout comme une réelle prise de recul, ce qui a fait défaut dans les travaux de bon nombre de candidats.

Les objectifs doivent apparaître comme vraisemblables. Ils ne doivent être ni trop nombreux ni trop ambitieux et doivent rester cohérents au regard du niveau concerné et/ou des tâches assignées.

L'emploi de la terminologie, souvent inappropriée, témoigne aussi d'une maîtrise fragile des concepts et des enjeux posés par une séquence d'apprentissage.

Le rôle et la place des tâches sont, par ailleurs, à mieux préciser. En effet, la tâche finale et les objectifs de communication fixés n'avaient, parfois, aucun lien avec les documents exploités en classe et n'étaient pas clairement annoncés ou mis en évidence. C'est ainsi que demander aux élèves de faire une bande dessinée ne constitue pas une tâche si l'on n'explique pas au préalable les attentes et objectifs. Il est important également de proposer plus d'une activité langagière par séance.

Les consignes données aux élèves ainsi que les objectifs visés doivent, donc, être clairement exposés.

L'évaluation, quant à elle, dans ses variantes et ses fonctions (diagnostique, formative et sommative...) demande à être beaucoup plus réfléchie afin d'éviter des confusions entre « tâche finale » et « évaluation », entre « entraînement » et « évaluation formative ». Il est apparu que de nombreux candidats ont accordé trop d'importance à l'évaluation sans en connaître réellement les fonctions. D'autres, insistant sur les outils de la langue (par exemple, les connecteurs logiques), ont proposé beaucoup trop d'exercices de langue déconnectés de la séquence.

Il semble nécessaire de rappeler aux candidats que le jury attend d'eux qu'ils rédigent la séquence proposée. Un tableau récapitulatif peut être donné en complément et en annexe mais il ne se suffit pas à lui-même.

Dans un dossier totalement hors-sujet, aucune séquence n'était présentée. Le candidat a fait un exposé qui s'enlisait dans des considérations théoriques en employant un langage complexe et nébuleux sans jamais prendre appui sur une quelconque pratique pédagogique. C'est ainsi que nous avons pu lire : « *Les séquences viennent parachever les deux autres instruments en se constituant à mi-chemin, dans l'entre-deux des plans normatifs et référentiels avec ceux plus individualisés, créatifs et performatifs. Le plan séquentiel devient également un instrument idéal pour mettre alors en pratique et mettre en valeur l'interdisciplinarité des savoirs, tant recherchée comme voulue.* » Il n'est pas attendu d'un candidat qu'il fasse étalage de ses connaissances tirées d'ouvrages de didactique ni même qu'il fasse usage de terminologies employées à mauvais escient, tout comme il est recommandé d'éviter de citer des pans du B.O.

Certains dossiers, néanmoins, se sont distingués par la qualité de l'expression, la richesse des expériences, la pertinence de la description pédagogique (bon emploi des termes, cohérence entre la démarche et les attendus, justesse de la mise en œuvre et qualité de la réflexion et de l'analyse). Ces dossiers ont fait état d'une prise en compte raisonnée des élèves, qui se voient proposer un parcours adapté et explicite à leurs yeux.

Dans cette seconde partie du dossier, il est bien évident que le jury espère lire le compte

rendu sincère d'une séquence pédagogique réellement menée en classe, sincérité sans laquelle le bilan réflexif que le candidat doit dresser de l'exécution de sa séquence perd tout intérêt et toute validité.

Est-il nécessaire de rappeler qu'une référence à un Texte Officiel doit être vérifiée ? En effet, certains dossiers mentionnaient des articles du Bulletin Officiel dont la date et les contenus n'étaient pas conformes.

Quant aux enseignants du supérieur ou aux candidats qui n'enseignent pas le portugais et dont les activités exposées ne sont pas menées au sein d'un groupe d'élèves apprenant cette langue, il est important qu'ils puissent montrer comment les contenus de leur enseignement et leur pratique sont transférables à des élèves du secondaire.

En ce qui concerne les documents proposés aux élèves, le jury a constaté dans bien des cas l'absence d'ancrage culturel. Certains candidats n'ont pas relié la séquence à une notion des programmes de lycée ou à une thématique du collège. Le jury a déploré, parfois, une inadéquation avec l'âge ou les centres d'intérêt du public concerné.

Par ailleurs, certains candidats proposaient aux élèves des documents sans même les citer, les décrire ou les mettre en annexe. Ainsi, nous avons pu lire : « *Après s'être installées et avoir répondu à l'appel, les élèves reçoivent deux documents. Elles se mettent par deux et lisent le premier document. Elles remplissent la grille de lecture contenant des vrai-faux. (...) Au deuxième visionnage, elles répondent aux quatre questions écrites au tableau.* » Dans ce cas précis, il eût été judicieux de joindre au dossier la grille de lecture, un compte-rendu succinct du contenu de la vidéo ainsi que les questions posées aux élèves.

Dans plusieurs dossiers il était fait allusion à l'ordinateur, au vidéoprojecteur ainsi qu'au tableau comme **supports** numériques alors qu'il s'agit d'**outils** numériques.

Pour finir, le jury précise qu'il est inutile de citer dans la description de la séquence les rituels de la classe tels que « Je dis bonjour », « Les élèves se lèvent » ou encore « La sonnerie marque la fin du cours ».

Annexes

Le texte précise : « *À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury.* ».

Même s'il est toléré que le nombre de ces annexes soit légèrement dépassé, que dire de certains candidats qui en fournissent un nombre fort important (jusqu'à 12) et qui ne sont pas en relation avec la séquence proposée ? Il n'est, d'autre part, pas pertinent de présenter en annexe l'intégralité du projet pédagogique sous forme de tableau synoptique et cela sans fournir aucun document support.

La réflexion sur le choix des documents figurant en annexe est donc primordiale. Ce sont bien des documents de type pédagogique qui sont attendus : document visuel ou textuel, copie d'élève corrigée, exercices proposés, évaluation, correction d'évaluation, etc. Les fiches de grammaire sont à proscrire.

Des documents supports de cours sont donc indispensables. Ils doivent être parfaitement lisibles, pertinents et apporter un réel éclairage sur l'activité décrite. Ils permettent au jury de mieux apprécier la démarche pédagogique. Cependant, il faut savoir limiter leur nombre et choisir les plus significatifs.

Présentation d'une séquence

Réfléchir à l'élaboration d'une séquence de cours n'est pas rappeler les programmes, les textes officiels ou les nouvelles modalités du baccalauréat.

Ce qui est attendu des candidats est une véritable réflexion argumentée sur les choix didactiques et pédagogiques opérés. Il faut rappeler que la séquence ou la séance choisie doit être présentée de façon détaillée.

Le jury a, en effet, noté dans un certain nombre de dossiers un manque de cohérence entre les activités proposées et le projet pédagogique et tient ainsi à rappeler que cet aspect constitue un élément central dans l'évaluation des candidats. Le jury est ouvert à toute forme d'approche qui permet de mettre en pratique les programmes de collège et de lycée à partir du moment où ce qui est proposé est cohérent, pertinent et présenté de manière précise et concise. On attend que les candidats expliquent leurs choix. C'est pourquoi il est maladroit et peu judicieux de simplement paraphraser un manuel scolaire dont on suit la progression page après page. Il faut dans ce cas montrer que l'on est en mesure de s'approprier ce manuel et de justifier les choix de sa propre démarche.

Souvent, les pistes ou projets ne sont pas suffisants et ne permettent pas au jury d'évaluer les compétences des candidats.

Il est attendu du candidat qu'il fasse part de sa réflexion avant et après le cours. Le jury a apprécié les candidats qui étaient capables de prendre du recul par rapport à leur travail en sachant analyser les raisons de la réussite comme de l'échec d'une activité et pouvant ainsi envisager ce qu'il conviendrait de modifier pour refaire la même séance avec une autre classe. Ces candidats ont montré qu'ils pouvaient faire évoluer leur pratique.

Le pilotage d'une séquence en fonction d'un projet requiert une réelle réflexion sur le choix des supports qui vont être utilisés.

Leur choix doit, donc, révéler un véritable esprit critique de la part du candidat qui doit expliquer en quoi ce qu'il retient peut se révéler utile et adapté à telle ou telle classe. Les supports doivent être exploitables en cours et permettre d'atteindre les objectifs fixés. Ce sont ces choix réfléchis qui témoignent des compétences professionnelles du candidat.

Apprendre le portugais c'est apprendre une langue mais c'est aussi découvrir la réalité culturelle des pays de l'ère lusophone. On s'attachera à proposer aux élèves des documents de qualité, c'est-à-dire des documents authentiques, des extraits d'œuvres littéraires, des poèmes, des tableaux. Il est particulièrement recommandé aux enseignants exerçant en collège de ne pas négliger l'apport que représente l'étude de textes littéraires bien choisis.

Le candidat doit d'abord opérer des choix didactiques puis pédagogiques et veiller aux réemplois linguistiques. La multiplicité des faits de langue n'est pas productive car elle ne favorise pas un entraînement régulier et ne permet pas une acquisition et une fixation durables. Il est important que les choix linguistiques soient en cohérence avec les thèmes traités et les activités langagières dominantes doivent être choisies en fonction du projet.

Rappelons également que l'entraînement à la prise de parole en continu et à l'interaction ne passe pas par une longue liste de faits de langue, de lexique ou de points grammaticaux. La multiplication d'exercices à trous, de fiches à compléter, de QCM, etc., sans aucune mise en commun ultérieure, sans résumé ou synthèse, sans analyse ou approfondissement, ne permet pas le travail de l'activité dominante choisie, l'expression orale en tout premier lieu.

En revanche, et beaucoup de candidats l'ont bien souligné et démontré aussi dans leurs dossiers, la diversification des activités langagières est indispensable car elle permet l'entraînement des élèves, à l'écrit comme à l'oral, en réception comme en production et favorise ainsi la prise de risques, l'initiative et l'autonomie.

Conclusion

Les candidats admissibles s'étaient bien préparés. C'est ainsi que le jury a pu lire avec satisfaction de bons dossiers dans lesquels les candidats ont su prendre du recul par rapport au travail effectué et développer une réflexion sur leur pratique par une démarche plus analytique que descriptive.

Le jury n'attend pas la présentation d'une séquence idéale et aboutie mais plutôt un compte rendu, dans une langue claire et précise, d'une expérience et d'une capacité à faire évoluer une pratique pédagogique à partir d'une réflexion très personnelle prenant appui sur la réalité quotidienne du terrain.

II - L'épreuve orale d'admission

Épreuve professionnelle en deux parties.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury.

I. Remarques générales

Le jury tient à souligner le sérieux avec lequel les candidats se sont préparés à l'épreuve orale malgré les contraintes professionnelles, les degrés divers d'expérience professionnelle et une grande inégalité de formation. Il attire néanmoins l'attention sur le fait que cette année, contrairement aux sessions précédentes, le candidat se voyait attribuer un dossier indépendamment de son expérience professionnelle. Ainsi, un candidat travaillant en Lycée pouvait avoir à exploiter un dossier Collège et un candidat exerçant en Collège, un dossier Lycée. D'où la nécessité de connaître parfaitement les notions du programme des deux niveaux (Collège et Lycée) et d'être particulièrement attentif aux consignes du dossier, avant de commencer la préparation, afin d'adapter son projet pédagogique au niveau exigé. C'est l'erreur commise par une candidate qui a travaillé et annoncé une séquence pédagogique pour une classe de 3^e alors qu'elle avait entre les mains un dossier pour un niveau Lycée.

Certains candidats ont su élaborer des parcours d'apprentissage cohérents et bien étayés, servis par une mise en œuvre solide en rapport avec les notions du programme. Pour ce faire, ils ont su tirer profit de la richesse de leurs expériences d'enseignement variées au collège, au lycée ou parfois à l'école élémentaire ou même à l'université.

A l'inverse, d'autres candidats n'ont pas su faire émerger de projet pédagogique convaincant et cela en raison d'une analyse superficielle des documents. Quelques candidats se sont sentis obligés d'écarter un document du dossier sans arriver à justifier leur décision. Le jury rappelle qu'il n'y a pas de « document piège » et que le candidat a toute liberté pour exploiter tout ou partie des documents. Il doit simplement savoir justifier ses choix pédagogiques.

Il est primordial de montrer au jury, par son exposé, comment la connaissance des programmes et la maîtrise d'outils didactiques s'appuyant sur l'expérience professionnelle, permettent de répondre de manière idoine à des situations d'enseignement et d'apprentissage diversifiées.

Le jury souhaite ajouter quelques conseils concernant les impératifs de l'épreuve :

- La maîtrise du temps lors de la préparation, de l'exposé ou de l'entretien doit être bien gérée par le candidat pour éviter certains obstacles.
- Le candidat devra structurer et annoncer clairement le plan de son exposé lors de sa présentation afin de placer le jury dans de bonnes conditions d'écoute.
- La tâche finale projetée devra être annoncée en début d'exposé, dans le but de

persuader le jury qu'elle est bien le couronnement du parcours proposé.

- Le jury tient également à rappeler que cette épreuve est une exploitation pédagogique de documents proposés et qu'il n'est pas attendu d'un candidat qu'il se présente ou qu'il fasse un exposé de son parcours personnel, universitaire ou professionnel. Ce défaut conduit à une perte de temps précieux dans les 30 minutes imparties à l'exposé du projet pédagogique.

Enfin, tout professeur de portugais se doit aussi de maîtriser parfaitement la langue française et à l'occasion de cette épreuve, le jury y est particulièrement attentif.

Le jury a constaté cette année un niveau déficient du français chez quelques candidats. Il leur est donc fortement conseillé d'approfondir leur connaissance de la langue française et de veiller à soigner leur expression orale.

II. Observations du jury

Les quatorze candidats admissibles ont fait la preuve d'une bonne connaissance des programmes en vigueur et des documents ressources.

Néanmoins, le premier dossier Lycée a semblé poser quelques problèmes. Certes, sa thématique (la Bataille de la Lys et la participation portugaise à la Première Guerre Mondiale) pouvait surprendre. Cependant, et bien qu'il s'agisse d'un point d'histoire récemment médiatisé au Portugal, il convient de rappeler qu'un enseignant de portugais doit avoir un minimum de connaissances de civilisation lusophone –qu'elle soit africaine, brésilienne ou portugaise – et chercher à les approfondir. D'autant plus en période de célébration du Centenaire du premier conflit mondial, que ce soit en France ou au Portugal.

Le plan de la démarche attendue pour cette épreuve est indiqué dans les consignes données aux candidats avec leur sujet. Néanmoins, peu d'entre eux les suivent alors que ces indications facilitent leur présentation orale. A l'exemple de cette candidate qui n'a pas traité de l'intérêt des documents fournis...

La présentation des documents a pris un temps bien trop important, et ce, au détriment de l'exposition du projet de séquence pédagogique. Il est, par conséquent, attendu que les documents ne soient présentés qu'à la lumière d'une exploitation pédagogique possible. La présentation des documents est surtout l'occasion de justifier l'utilisation ou le rejet de ces derniers.

Certains candidats se sont contentés de présenter de façon vague et imprécise leur séquence. D'autres ont confondu « séquence » et « séance ».

Le jury attend du candidat qu'il sache expliciter les activités développées avec les élèves pendant les séances, ainsi que le précisent les consignes (que veut dire « mise en commun du travail fait par les élèves » ou bien « les élèves doivent chercher des mots à l'oral » ?). Il ne faut cependant pas tomber dans l'excès inverse et détailler par le menu le déroulement d'une séance, de l'arrivée des élèves dans le couloir à la sonnerie de fin du cours, en passant par le rituel de classe...

Le jury a constaté également le recours excessif au questionnement frontal lors des activités langagières développées avec les élèves. Il est nécessaire de varier le

questionnement ainsi que les activités (questions-réponses systématiques).

Le jury incite les candidats à restreindre l'usage du français en classe. En effet, il a été constaté un recours intempestif au français pour faciliter la communication élèves-enseignant pendant le cours, et ce pour un intérêt très limité (présentation d'une carte mentale aux élèves ou résumé du cours par un élève).

Les objectifs ont manqué de définition précise et les tâches sont apparues souvent comme artificielles ou insuffisamment mises en perspective (comment construit-on les compétences requises par la tenue d'un débat en classe ou par la recherche à la maison d'un personnage historique ?).

L'énoncé des tâches (intermédiaire ou finale) s'est avéré confus voire problématique pour beaucoup de candidats. Le jury rappelle par exemple, qu'une visite à un musée, activité proposée par un candidat ne saurait être considérée comme une tâche.

Pour ce qui est de l'évaluation formative, peu de candidats ont su la détailler correctement. De même, la remédiation auprès des élèves a été peu développée.

A la suite de cette première étape, après que le candidat a défini le scénario pédagogique à mettre en œuvre (amenant à la réalisation d'une tâche finale) et les objectifs généraux, seule une séance doit faire l'objet d'une explicitation détaillée et vraiment précise (la 1^{ère} ou la dernière). La présentation de ce cours doit constituer le moment phare de la prestation orale et mettre en lumière le degré de connaissance théorique et pratique et de réflexion du candidat.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère.

Durée : 30 minutes maximum

« Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère. »

Rappelons ici les modalités de l'épreuve :

Le candidat prend connaissance du document authentique, en présence du jury, lors de deux écoutes successives, interrompues par une pause de 30 secondes. Après la deuxième écoute –et une dernière pause d'une minute– le candidat est invité à faire la synthèse en portugais de ce qu'il vient d'entendre pendant dix minutes maximum sans que le jury n'intervienne. Cette restitution est suivie d'un entretien avec les membres du jury, toujours en portugais, à partir de ce support et ce, pendant vingt minutes.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cette deuxième partie de l'épreuve d'admission, d'une durée totale maximale de 30 minutes se déroule exclusivement en langue portugaise.

Tous les documents proposés lors de cette session étaient des documents audio authentiques dont la durée totale variait de 1'49 à 2'35.

Titres des documents audio proposés aux candidats :

- ***Bragança recebe festival de arte urbana***: 2'06 (Portugal)
- ***Moliceiros da Ria de Aveiro vão passar a ser elétricos***: 1'57 (Portugal)
- ***Reciclagem de garrafas PET***: 1'59 (Brésil)
- ***Calçado Vegan Zouri***: 2'30 (Portugal)
- ***Brexit e vinho da Madeira***: 2'35 (Portugal)
- ***O centro de acolhimento temporário em Ponta Delgada***: 2'30 (Portugal)
- ***O uso das redes sociais pelos jovens é pouco voltado à profissionalização***: 1'49 (Brésil)
- ***Empresário cria calçado ecológico para atender veganos***: 2'09 (Brésil)

Cette année, le jury a choisi de consacrer quelques minutes de l'entretien (entre 5 à 10 minutes) au dossier RAEP de chaque candidat afin de permettre à chacun d'explicitier en langue portugaise certains points qui lui avaient semblé peu clairs ou au contraire fort intéressants et d'approfondir éventuellement l'exploitation pédagogique faite dans la présentation de la séquence.

L'épreuve de compréhension et d'expression a pour objectif de vérifier les aptitudes des candidats à comprendre les informations orales contenues dans un document sonore et d'en rendre compte avec cohérence, clarté et précision. Elle permet également d'apprécier leurs qualités d'analyse et de synthèse tout comme leurs connaissances en culture et civilisation dans des domaines assez vastes qui touchent l'actualité du monde lusophone. Le jury attend du candidat une introduction succincte présentant le contexte du document ainsi que la problématique et les enjeux qu'elle soulève. La restitution du contenu, bien que ne se limitant pas à la paraphrase systématique des propos entendus, doit refléter une compréhension profonde, être précise et donner lieu à une hiérarchisation des idées en s'articulant autour d'une présentation structurée et cohérente qui permettra de déboucher sur des pistes d'analyse et de réflexion pertinentes.

Les présentations des candidats ont été globalement satisfaisantes, voire excellentes et le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont su s'appuyer sur le document une fois le contenu restitué pour exposer leurs connaissances dans le domaine en question à bon escient et avec finesse en utilisant la totalité des dix minutes imparties. Il est, en effet nécessaire que les candidats donnent une autre dimension à l'épreuve en utilisant leurs propres expériences et en exposant leur point de vue argumenté.

Certains candidats se sont limités à un exposé très superficiel sans chercher à élargir la thématique, signe d'une compréhension plus défaillante. D'autres, notamment lorsque le document était dans une norme (brésilienne ou portugaise) autre que la leur, se sont trouvés en difficulté.

Le jury rappelle que seul un entraînement régulier à partir de supports audio ou vidéo couvrant les différentes normes est de nature à faire progresser les candidats et à répondre aux exigences de cette épreuve tant en ce qui concerne la prononciation ou la prosodie de la norme que la réalité culturelle abordée. Par ailleurs, il est indispensable que les candidats s'intéressent à l'actualité en général et bien évidemment à celle de l'ensemble des pays lusophones. De fait, il est difficilement concevable qu'un candidat, quand bien même il serait de norme brésilienne, n'ait jamais entendu parler des *moliceiros* d'Aveiro ou de la ville de Bragança ou qu'un candidat de norme portugaise ignore que les *garrafas PET* au Brésil désignent les bouteilles en plastique. Cette année, deux documents traitaient du véganisme. Or, méconnaître ce mode de vie qui se développe dans nos sociétés a constitué un écueil pour un candidat qui, se sentant désarçonné lors de l'entretien a préféré reconnaître devant le jury qu'il ignorait ce mot et cette pratique.

En outre, il est impossible de ne pas mettre l'accent sur l'importance de la prise de notes lors des deux écoutes du document, étape déterminante pour une restitution approfondie et pour la qualité de la communication mais également pour un repérage des éléments qui pourront être ultérieurement utilisés lors de l'entretien avec le jury. Ce dernier a, en effet, pu observer que certains candidats attendaient la deuxième écoute pour prendre des notes, ce qui peut être périlleux, notamment lorsque le document contient des informations chiffrées comme cela a été parfois le cas cette année.

Outre l'aptitude à comprendre la langue qu'ils seront amenés à enseigner, cette épreuve permet au jury d'évaluer la qualité de l'expression des candidats aussi bien lors de l'exposé que durant l'échange d'une durée de vingt minutes qui suit cette première phase. Un concours de recrutement de futurs enseignants ne peut faire abstraction de la correction de la langue et cette épreuve est la seule occasion pour le jury d'en apprécier la qualité. Si la majorité des candidats attestent d'une capacité à s'exprimer dans une langue fluide et riche, d'autres ont montré des faiblesses lexicales, grammaticales et phonologiques. Ainsi, de nombreuses fautes gênantes ont été relevées telles que des barbarismes « *resídios* », « *o sujeito* » (au lieu de *tema* ou *assunto*), « *a tacha final* » (pour « *tarafa* »), des fautes d'accentuation « *selétiva* », « *uma ájuda* », de conjugaison du présent de l'indicatif « *o Brasil consume* », « *tomemos* » (pour *tomamos*), du subjonctif présent « *ele espera que atrai* », de syntaxe « *importar nos outros países* », de prononciation « [*Parague]* » (pour *Paraguai*) ou encore de genre « *o arte contemporaneo* », « *o gasolina* ». Ces exemples témoignent de la nécessité d'un entraînement et d'un contact réguliers avec la langue portugaise et ses différentes variantes.

Il convient d'ajouter que pendant l'exposé, il ne s'agit pas de chercher impérativement à trouver un lien entre le thème du document audio et les programmes en vigueur. En effet, un candidat s'est trouvé désemparé pendant plusieurs minutes lors de son exposé, cherchant désespérément à quelle notion il pouvait relier la thématique du reportage audio. Ce point peut être abordé dans l'échange avec le jury mais ne présente aucunement un caractère obligatoire.

Le jury précise que pendant l'entretien portant tout d'abord sur la compréhension du document audio puis sur le contenu du dossier RAEP, le candidat peut être amené à approfondir ou à recadrer sa présentation. Il ne s'agit en aucun cas de questions comportant des pièges mais bien au contraire d'aides à la clarification.

Nous espérons que nos recommandations constitueront une aide utile aux futurs candidats pour éviter les écueils mentionnés ci-dessus et qu'elles contribueront à les faire progresser dans leur préparation qui doit être régulière.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

EXEMPLE DE TRAITEMENT D'UN DOSSIER COLLÈGE

Dossier Collège n°2

Composition du dossier :

Document 1 : 4 plaquettes *O que farias ?*, <http://www.seguranet.pt>

Document 2 : *Questionário sobre os hábitos e comportamentos na Internet*,

<https://relatorios.educatic.info/index.php/599612/lang-pt>

Document 3 : *Vício da Internet já atinge 25% dos jovens*, Diário de Notícias de 9 de abril de 2017

Document 4 : *Plágio e pirataria são crimes*,

<https://www.youtube.com/watch?v=mvajWG46gY0>, 2'12

1. LE SENS ET L'INTÉRÊT DES DOCUMENTS

Les documents abordent le thème des jeunes et de leur utilisation d'Internet en pointant également les dérives possibles et les comportements inappropriés.

Document 1 : il s'agit de quatre plaquettes en couleurs publiées par le site portugais Seguranet.pt mettant chacune en scène deux adolescents confrontés à un problème présenté en trois phrases et assorti de la question «*O que farias ?*». Ce document place les adolescents face à des situations quotidiennes rencontrées sur Internet et leur demande d'y apporter une ou des solutions.

Document 2 : ce document publié au Portugal donne la possibilité aux élèves de faire un état des lieux de leurs habitudes et de leurs comportements sur la toile à travers 9 questions à choix multiples. La richesse lexicale de ce questionnaire peut offrir l'occasion d'un bilan diagnostique des connaissances des élèves en matière de vocabulaire lié à la navigation sur Internet.

Document 3 : le texte journalistique *Vício da Internet já atinge 25% dos jovens* fait un constat du temps quotidien passé par les jeunes sur Internet au détriment de leur vie sociale et familiale, mettant ainsi l'accent sur la dépendance au Web et ses méfaits. Il questionne également le rôle régulateur des parents.

Document 4 : la vidéo *Plágio e pirataria são crimes* est un dessin animé brésilien sous-titré qui présente Pedro, adolescent fan de musique, qui, pour gagner le dernier CD de son groupe préféré, participe à un concours en piratant un texte qu'il publiera sous son nom. Disqualifié, il cherchera alors à télécharger gratuitement les chansons et finira par introduire un virus dans son ordinateur. Le final de la vidéo propose une morale sous forme de conseils énoncés à l'impératif.

2. PROJET PÉDAGOGIQUE

Nous proposons ici des pistes d'exploitation des documents qui feront l'objet d'un choix de la part du professeur en fonction de son projet pédagogique. L'exploitation sera adaptée et affinée selon les difficultés rencontrées par le public destinataire.

A- La classe destinataire

Ces supports pourront être proposés à une classe de 3^{ème} LV2 palier 2 niveau A2 vers B1 du CECRL avec pour entrée culturelle «Langages» (média, modes de communication, réseaux sociaux, publicité), puisqu'il s'agit, à travers cette thématique de « comprendre le monde qui nous entoure », d'« en identifier et en comprendre les mécanismes, les ressorts et les dangers » afin de construire « une distance critique indispensable à la formation de chacun ». Le début du mois de février et son *Safer Internet Day* (Journée Mondiale de l'Internet plus sûr) semble tout indiqué pour mettre cette séquence en place.

Le domaine 3 du socle commun «La formation de la personne et du citoyen» orientera également l'étude de ce thème. En effet, l'élève sera amené à s'interroger sur ses propres pratiques pour prendre conscience d'éventuels comportements à risques et y remédier.

Le projet de fin de séquence fera l'objet d'une expression orale en continu évaluée.

B- Vous préciserez les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains :

Tous les documents seront conservés. Aucun ne semble inadapté thématiquement ou linguistiquement à l'âge du public cible et ils abordent des aspects et des points de vue complémentaires qui permettront d'élargir et d'enrichir la réflexion des élèves.

C- Vous préciserez vos objectifs et la progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves :

Les activités langagières dominantes :

La compréhension de l'oral en lien avec la séance 3 (comprendre les points essentiels d'un message).

La compréhension de l'écrit en lien avec la séance 4 et l'objectif pragmatique, "savoir repérer des informations ...".

La prise de parole en continu et l'interaction orale en lien avec les séances 1 et 2.

La production écrite (objectif pragmatique, "écrire un récit court...") en lien avec les séances 2 et 3.

Les objectifs linguistiques:

- le présent de la narration
- le lexique d'Internet et des réseaux sociaux
- les expressions d'hypothèse : *é talvez, se calhar, talvez seja... (subjunctif)*
- les expressions d'obligation et d'interdiction: *devemos, não temos de, precisamos de...*
- l'impératif et l'impératif négatif des verbes réguliers et des verbes *fazer, ter* et *ser* : *faça / não tenham / sê...*
- exprimer son opinion : *acho que, penso que, julgo que...*
- le vocabulaire lié aux sentiments : *chocado, sensibilizado, respeitoso, revoltado...*
- l'expression de la fréquence : *de vez em quando, todos os dias, nunca...*

Les objectifs pragmatiques :

- être capable de comprendre les points essentiels d'un message
- être capable d'écrire un court récit au présent à partir d'une vidéo
- être capable de donner son opinion
- être capable de décrire une image
- savoir repérer des informations ciblées dans un texte Les objectifs phonologiques :
- travailler la phonologie et le rythme pour bien se faire comprendre et montrer que l'on a bien compris.

Les objectifs culturels : les dangers des réseaux sociaux et des modes de communication virtuels.

Séance 1 : les quatre plaquettes «O que farias ?».

Le thème de la séquence sera introduit par la description des quatre plaquettes présentées aux élèves par vidéoprojection. Le professeur aura pris soin de cacher les trois phrases écrites au bas de chaque document. Les élèves pourront librement décrire et émettre des hypothèses sur les différentes situations présentées. Après cette activité orale qui permettra de revoir, d'affiner ou d'introduire le lexique relatif à Internet, les élèves se verront distribuer les images puis, dans un deuxième temps, les textes qu'ils devront faire correspondre au document auquel il est associé. Après vérification, la classe sera divisée en quatre groupes, chacun responsable d'une plaquette, avec pour consigne de demander un avis justifié aux autres élèves de la classe, engageant ainsi un mini-débat sur les attitudes à adopter face aux problèmes évoqués dans les différents documents proposés. Les élèves du groupe seront amenés à questionner, à contester ou valider des suggestions, à animer les échanges ; les autres apporteront d'éventuelles solutions, justifieront leur opinion ou expliqueront leurs points de vue. Lors

de cette phase, le professeur reste en retrait et note au tableau de façon synthétique les différentes solutions imaginées par les élèves pour chaque situation, se bornant au rôle de scripteur et de garant de la correction de la langue.

Il sera demandé pour la séance suivante de reprendre à l'oral les situations et les éléments notés au tableau et de les formuler par des phrases, permettant ainsi de travailler la prise de parole en continu.

Séance 2 : *Questionário sobre os hábitos e comportamentos na Internet*

Le questionnaire sera distribué dès le début du cours et travaillé individuellement par les élèves. Il serait judicieux que le professeur y réponde en même temps et joue le rôle du candidat afin d'organiser par la suite un temps d'échange avec les élèves, apportant ses propres réponses qui pourront alimenter la discussion. Une mise en commun orale sera effectuée qui permettra de dresser un bilan des bons et des mauvais comportements en travaillant sur l'expression de l'obligation et de l'interdiction. On dirigera la discussion de manière à ce que les élèves donnent également leur sentiment: « *Estás chocado por ... ?* », « *Não achas perigoso... ?* », « *Não te sentes revoltado quando... ?* »... Seront notés au tableau les définitions de quelques mots-clés demandés par le « professeur-candidate » et expliqués par les élèves : *uma palavra-passe, um perfil, as redes sociais ...* ainsi qu'une grille synthétique en deux colonnes indiquant ce qui doit et ne doit pas être fait sur Internet.

La tâche demandée pour la séance suivante consistera en la production d'un court texte écrit et personnel présentant son profil d'internaute et qui pourra être lu à la classe.

Séance 3 : *vídeo Plágio e pirataria são crimes*

Le travail sera axé sur l'écoute de la bande-son accompagnant la vidéo assorti d'une fiche de compréhension (vrai /faux ou QCM). Après un bilan oral des réponses apportées, la correction de cette activité passera à travers le visionnage du dessin animé mais également par la lecture des sous-titres, permettant aux élèves de s'autocorriger. S'ensuivra une phase orale au cours de laquelle la classe sera amenée à donner son avis sur le téléchargement illégal et le piratage de contenus.

La fin de la vidéo sera l'occasion de revoir l'impératif et l'impératif négatif. On pourra demander aux élèves d'inventer d'autres conseils ou interdictions en lien avec la vidéo afin de manipuler les structures grammaticales.

Pour la séance suivante, des captures d'écran de moments-clés de la vidéo seront

distribuées à chaque élève qui devra les remettre dans l'ordre chronologique et les légènder avec ses propres mots.

Séance 4 : texte *Vício da Internet já atinge 25% dos jovens*

Le travail de cette dernière séance sera axé sur une lecture silencieuse suivie du repérage d'informations (compréhension de l'écrit) à propos, d'une part, des conséquences d'une utilisation excessive d'Internet et, d'autre part, du rôle régulateur et primordial des parents. Les informations repérées et mises en commun au tableau pourront être reformulées à l'oral en fin de cours ou lors de la séance suivante.

Évaluation finale :

En s'appuyant sur les différents supports étudiés, les élèves devront élaborer en petits groupes un reportage vidéo ou audio mettant en garde contre les dangers d'Internet et pointant les bons comportements à adopter.

Cette tâche finale donnera lieu à une évaluation sommative à partir d'une fiche distribuée aux élèves répertoriant les différentes compétences langagières travaillées pendant la séquence qu'ils devront réactiver.

Pour bien distinguer évaluation sommative et tâche finale, il sera souhaitable de faire porter l'évaluation sur le travail préparatoire à la tâche. En effet, c'est à ce moment que l'on peut juger d'un degré d'acquisition, quand les élèves sont amenés à mobiliser la somme des savoirs et des savoir-faire (y compris phonologiques) requis pour la réalisation de la tâche.

Rapport rédigé par :

David DUBOUSQUET, professeur agrégé

Maria-Madelena FERREIRA CHARTIER, professeure agrégée

Victor GONÇALVES, professeur certifié

Anne-Dominique VALIÈRES, Inspectrice Générale de l'Éducation Nationale

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS AUX CANDIDATS

Dossier Collège n°1

EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (*Arrêté du 19 avril 2013*)



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Document n° 1

LADAINHA

Por se tratar de uma ilha deram-lhe o nome
de ilha de Vera Cruz
Ilha cheia de graça
Ilha cheia de pássaros
Ilha cheia de luz. [...]

Depois mudaram-lhe o nome
prá terra de Santa Cruz
Ilha cheia de graça
Ilha cheia de pássaros
Ilha cheia de luz.

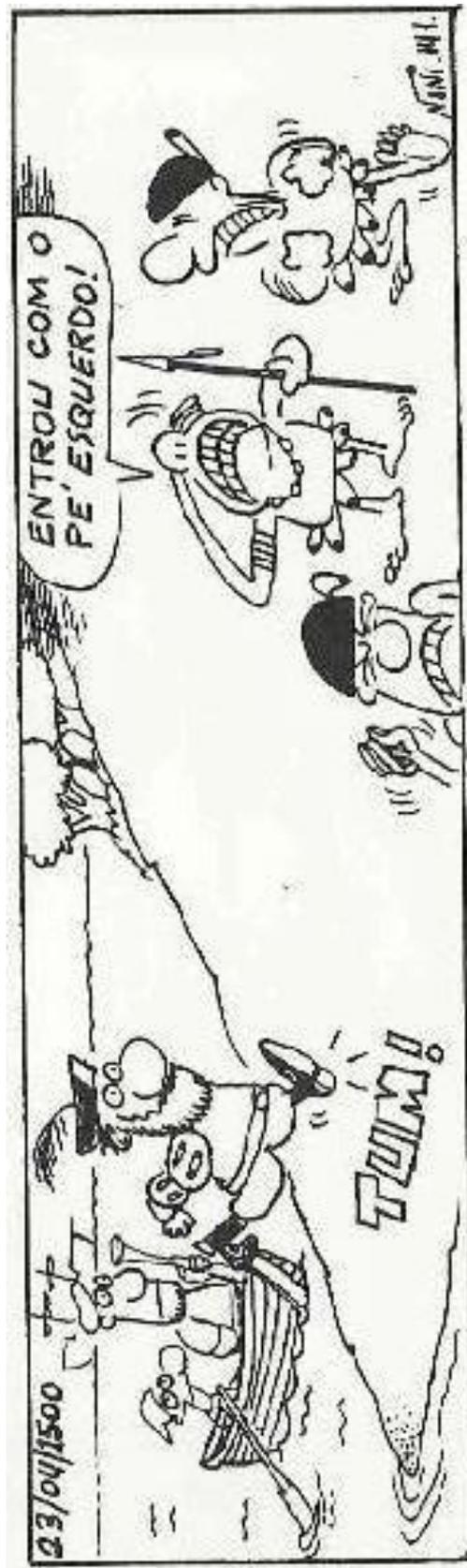
A grande Terra girassol onde havia guerreiros de
tanga e onças ruivas deitadas à sombra das
árvores mosqueadas de sol.

Mas como houvesse, em abundância,
certa madeira cor de sangue cor de brasa
e como o fogo da manhã selvagem
fosse um brasido no carvão noturno da paisagem,
e como a terra fosse de árvores vermelhas
e se houvesse mostrado assaz gentil,
deram-lhe o nome de Brasil.

Brasil cheio de graça
Brasil cheio de pássaros
Brasil cheio de luz.

Cassiano Ricardo, *Martim Cererê*, 1928

Document n° 2



Document n°3



A missa ficou eternizada em um quadro realizado pelo artista Victor Meireles: "A primeira missa do Brasil" foi pintado em 1860.

DESCOBERTA E NASCIMENTO DO BRASIL

Em 22 de abril de 1500, chegaram ao Brasil 13 caravelas portuguesas lideradas por Pedro Álvares Cabral.

À primeira vista, Cabral acreditou que se tratava de um grande monte e chamou-o então de Monte Pascoal. No dia 26 de abril, foi aí celebrada a primeira missa no Brasil.

Cabral, não sabendo se a terra descoberta era ilha ou continente, alterou o nome para Ilha de Vera Cruz. Mais tarde, descobriram que se tratava realmente de um continente. Passou então a chamar-se Terra de Santa Cruz. É só depois da descoberta do pau-brasil no ano de 1511 que o país passou a ser chamado pelo nome que conhecemos hoje: Brasil.

Lexilândia

liderar: *commander*
o pau-brasil: *le bois Brésil (bois de braise) est un bois exotique qui, séché et pulvérisé, donne une teinture rouge.*

CÔMERCIO E ESCAMBO

Em 1498, o navegador Vasco da Gama chegou as Índias, contornando o continente africano.

A partir deste momento, os comerciantes portugueses passaram a comercializar as especiarias na Europa: cravo, canela, gengibre, pimenta, noz moscada e açafraão.

As porcelanas orientais e a seda também faziam parte deste lucrativo comércio.

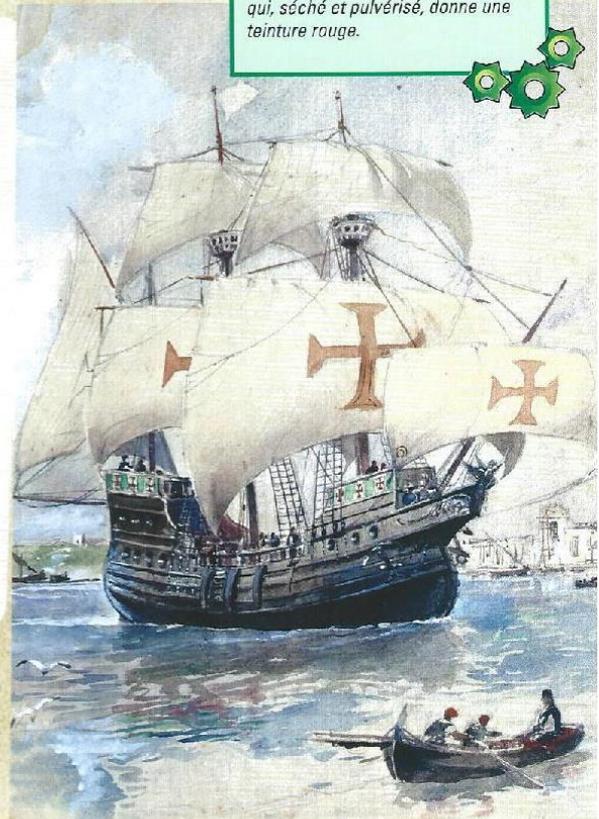
Com a descoberta das terras brasileiras, Portugal começou a exploração do pau-brasil, cuja tinta vermelha era comercializada na Europa, e usada para tingir tecidos.

A madeira era usada para fabricar móveis e instrumentos musicais.

Foi utilizado o escambo: os indígenas recebiam dos portugueses algumas bugigangas (apitos, espelhos e chocalhos) e davam em troca o trabalho no corte e carregamento da madeira até as caravelas.

Lexilândia

o cravo: *le clou de girofle*
o gengibre: *le gingembre*
o açafraão: *le safran*
o escambo: *le troc*
as bugigangas: *les babioles*



Document 3 bis

1

FICHE 5

[A2-B1]

JE PRENDS DES NOTES, DES REPÉRAGES
POUR RÉALISER UNE BIOGRAPHIE.
JE RESTITUE OU TRANSMETS UNE INFORMATION AVEC
MES PROPRES MOTS.
JE COMMUNIQUE SUR DES FAITS PASSÉS.
JE DÉCRIS UNE PERSONNE.

A NOTÍCIA DA CHEGADA DE PEDRO ÁLVARES CABRAL AO BRASIL!

OS DESCOBRIMENTOS

DIÁRIO DA HISTÓRIA.

31 DE JULHO DE 1501

EXCLUSIVO!
O navegador português Pedro Álvares Cabral e sua frota alcançaram terras desconhecidas, que batizaram de Ilha de Vera Cruz. Haviam partido de Portugal com destino às Índias, O objetivo deles era comercializar mercadorias, levar a fé católica para outros povos e buscar ouro e especiarias.

Um desvio na rota fez com que chegassem a esta nova Terra de grande beleza, como a descreve a carta de Pero Vaz de Caminha ao rei Dom Manuel I.

Cabral partiu de Portugal no dia 8 de março, comandando uma frota de 13 embarcações com 1 500 homens e 8 padres.

A maior frota portuguesa até então!

Chegaram a terra firme 12 naus, mas infelizmente, apenas 4 retornaram a Portugal.

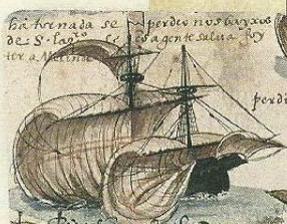
LEIA MAIS...
A entrevista do Capitão-Mor Pedro Álvares Cabral.
A biografia dele.
A carta de Pero Vaz de Caminha.
A nova terra descoberta ...
O que aconteceu antes deste descobrimento.
- O tratado de Tordesilhas.
- O célebre Vasco da Gama.
A cronologia dos descobrimentos.

22 DE ABRIL
DO ANO DE 1500
NOVAS TERRAS
DESCOBERTAS
PELO NAVEGADOR
PEDRO ÁLVARES
CABRAL!

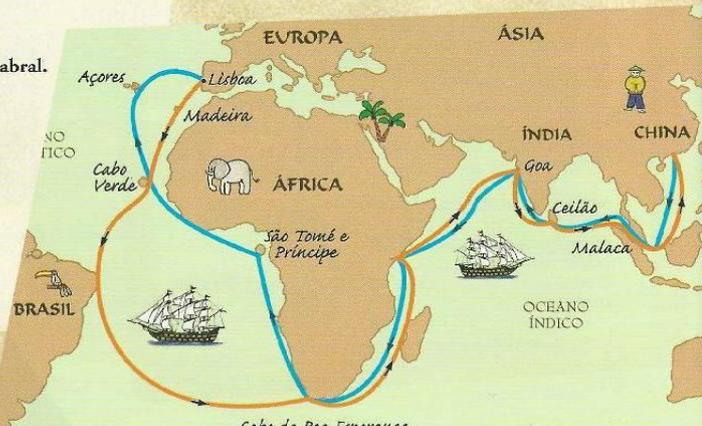
Conservou-se a primeira página do *Diário da História* do 31 de julho de 1501: a notícia da chegada de Pedro Álvares Cabral ao Brasil! O resto do jornal perdeu-se... Com a ajuda dos teus colegas vais reconstituir as páginas deste jornal. Mas cuidado! Para que algo semelhante não suceda de novo, vais criar um blogue ou um diário de turma onde vão ser recolhidas essas informações todas.

Sumário

[Handwritten text from the original document]



Pedro Álvares Cabral



EUROPA ÁSIA
ÁFRICA
ÍNDIA CHINA
BRASIL OCEANO ÍNDICO
Açores Lisboa Madeira Cabo Verde São Tomé e Príncipe Malaca
Cabo da Boa Esperança

26

Document n°4 : vidéo Chegada dos portugueses ao brasil



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Dossier Collège n°2

EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2

heures Durée de l'exposé : 30

minutes maximum Durée de

l'entretien : 25 minutes maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

Document n° 1

O QUE FARIAS?

A cartoon illustration showing a woman sitting at a desk with a computer. A speech bubble from the monitor says "ANTI-VIRUS DESACTUALIZADO" (Outdated anti-virus). The woman has a thought bubble above her head showing her eating a meal. A small cat is sitting on the floor next to her. The signature "-NELSON 09" is visible at the bottom right of the drawing.

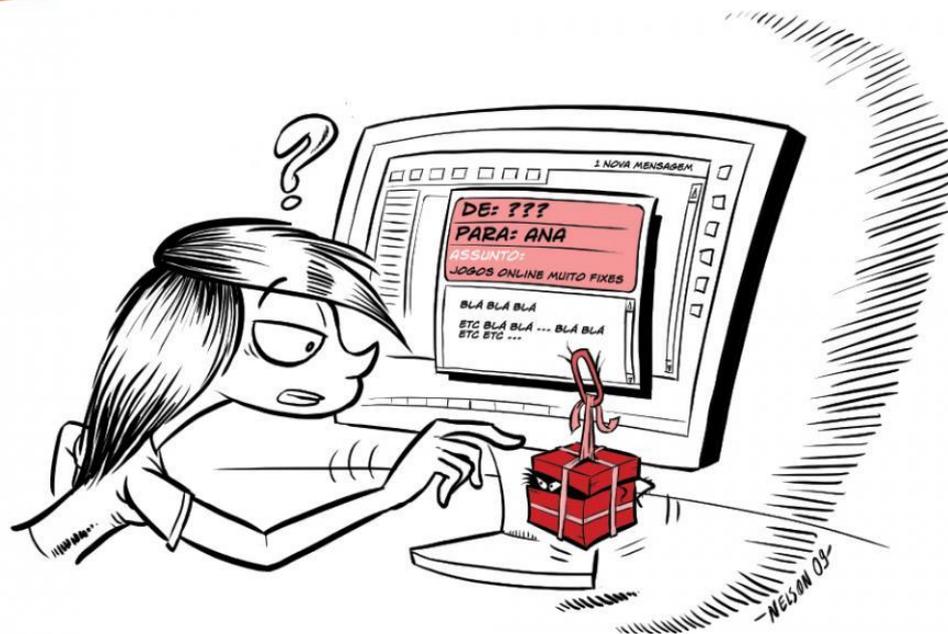
A Ana vai iniciar uma sessão de chat com a Joana. Surge uma janela a informar que o antivírus expirou. Mas ela quer mesmo falar com a Joana.

SeguraNet

www.seguranet.pt

Document n° 1bis

O QUE FARIAS?



A Ana recebe um mail de uma pessoa desconhecida. O assunto é "Jogos on-line muito fixes" e a mensagem contém um anexo. Parece tentador.

SeguraNet

www.seguranet.pt

Document n° 2

O QUE FARIAS?



SeguraNet

Um amigo do Alex está muito triste.
Alguém lhe tem enviado e-mails ofensivos.
O Alex acredita que este comportamento não é
aceitável e quer ajudar o seu amigo.

www.seguranet.pt

Document n° 2 bis

O QUE FARIAS?



O João quer comprar um telemóvel na Internet. Ele descobre um *site* onde o artigo é muito mais barato, mas não lhe parece nada seguro.

SeguraNet

www.seguranet.pt

CC BY SA

Document n° 3

Questionário sobre os hábitos e comportamentos na Internet

A partir de onde é que habitualmente se liga à Internet?

Selecione todas as que se apliquem

- Escola
- Casa
- Casa de familiares/amigos
- Café/estabelecimento comercial com Internet
- Clubes
- Não tenho acesso à Internet

Que tipo de equipamentos/dispositivos utiliza para se ligar à Internet?

Selecione todas as que se apliquem

- Através de um computador fixo, em casa
- Através de um computador portátil, em qualquer lado
- Através de um dispositivo móvel (tablet, smartphone, etc.)
- Através de uma consola de jogos

Com que frequência se liga à Internet?

- Todos ou quase todos os dias da semana
- Uma ou duas vezes por semana
- Apenas ao fim de semana
- Raramente

Que tipo de programas/aplicações costuma utilizar na Internet? Indique, por favor, para cada um deles a frequência com que os utiliza.

	Nunca	Raramente	Às vezes	Muitas vezes
Navegadores				
Jogos on line				
Redes sociais				
Youtube				
Itunes				
Blogues				
Sites Web				
Correio eletrónico				

Considera que a navegação que faz na Web é segura? SIM NÃO

Das experiências/situações que teve na Internet já aconteceu alguma(s) da(s) que apresentamos?

	SIM	NÃO
Receber mensagens com ameaças de pessoas desconhecidas		
Receber mensagens desagradáveis de pessoas conhecidas		
Enviar mensagens ofensivas a outras pessoas		
Responder a mensagens ofensivas		
Receber mensagens com conteúdos inapropriados		
Incluir pessoas desconhecidas nos contactos do Skype, Facebook....		
Receber mensagens de pessoas que conheceu na Internet		
Conversar sobre assuntos pessoais com alguém que pouco conhece		
Marcar encontros com pessoas que encontrou na Internet		
Navegar por sites Web com conteúdos impróprios		
Colocar na Internet imagens ou vídeos com conteúdos inapropriados		
Fazer downloads ilegais de filmes, músicas, jogos...		
Entrar sem autorização no espaço Internet de outros utilizadores		
Fazer de conta que é outra pessoa a enviar mensagens aos outros		
Ligar uma webcam para que os outros o possam ver na Internet		
Criar uma personagem virtual ou um perfil falso		
Ter mais do que um perfil nas redes sociais		

Assinale a informação de caráter pessoal que habitualmente partilha na Internet.

	SIM	NÃO
O seu nome verdadeiro		
A sua idade		
A sua morada		
O seu endereço de correio eletrónico		
O seu número de telefone ou telemóvel		
A identificação das sua escola		
Fotografias ou vídeos pessoais		
Fotografias ou vídeos com amigos ou colegas		
As suas senhas, palavras-chave ou outros dados de acesso		

Quando acede aos diferentes serviços na Internet utiliza sempre a mesma palavra-passe/senha?

SIM NÃO

Troca regularmente de palavras-passe/senha de acesso?

- Semanalmente ou mensalmente
- Anualmente
- Raramente ou nunca



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Document n° 4

Vício da internet já atinge 25% dos jovens

Estudo do ISPA com três mil jovens revela que um quarto passa mais de seis horas na net.

Ignorar a internet ou proibir as crianças de usar este meio não pode ser a opção para os pais do século XXI. Mas o caminho também não é o de deixar a utilização da rede sem regras. [...]

Numa amostra de três mil jovens, um quarto admitiu que passa mais de seis horas diárias ligado, privilegia os contactos online aos presenciais e não tem atividades de lazer no mundo real. Dados "preocupantes", no entender de Ivone Patrão. Terapeuta familiar, a autora considera alarmante o facto de "os jovens dizerem que têm conflitos no seio familiar e que não sentem a sua família como coesa". "É um enorme fator de risco, sobretudo para aquela percentagem que revela já dependência." A par dos números reais de dependência existe a própria percepção dos jovens em relação à forma como estão sempre ligados. "Uma das questões era "consideras-te dependente da internet?" E mais de 60% deles disseram que sim, no sentido em que não conseguiam viver sem a internet", explica.

É para evitar que os jovens vivam colados aos smartphones e aos computadores que os pais têm que tomar medidas. "Enquanto pais percebemos que temos de os ajudar desde pequenos na autorregulação para saberem como se deve comer, a que horas, as questões do sono, da segurança. [...]"

Diário de Notícias, 9 de abril de 2017

Document n° 5: vídeo - Plágio e Pirataria são Crimes.mp4

<http://www.gestaoescolar.diaadia.pr.gov.br/modules/video/showVideo.php?video=13080>



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Dossier Lycée n°1

EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes

maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire,
- les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
- vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
- votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
- l'évaluation finale envisagée.

3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.

4. Entretien avec le jury.

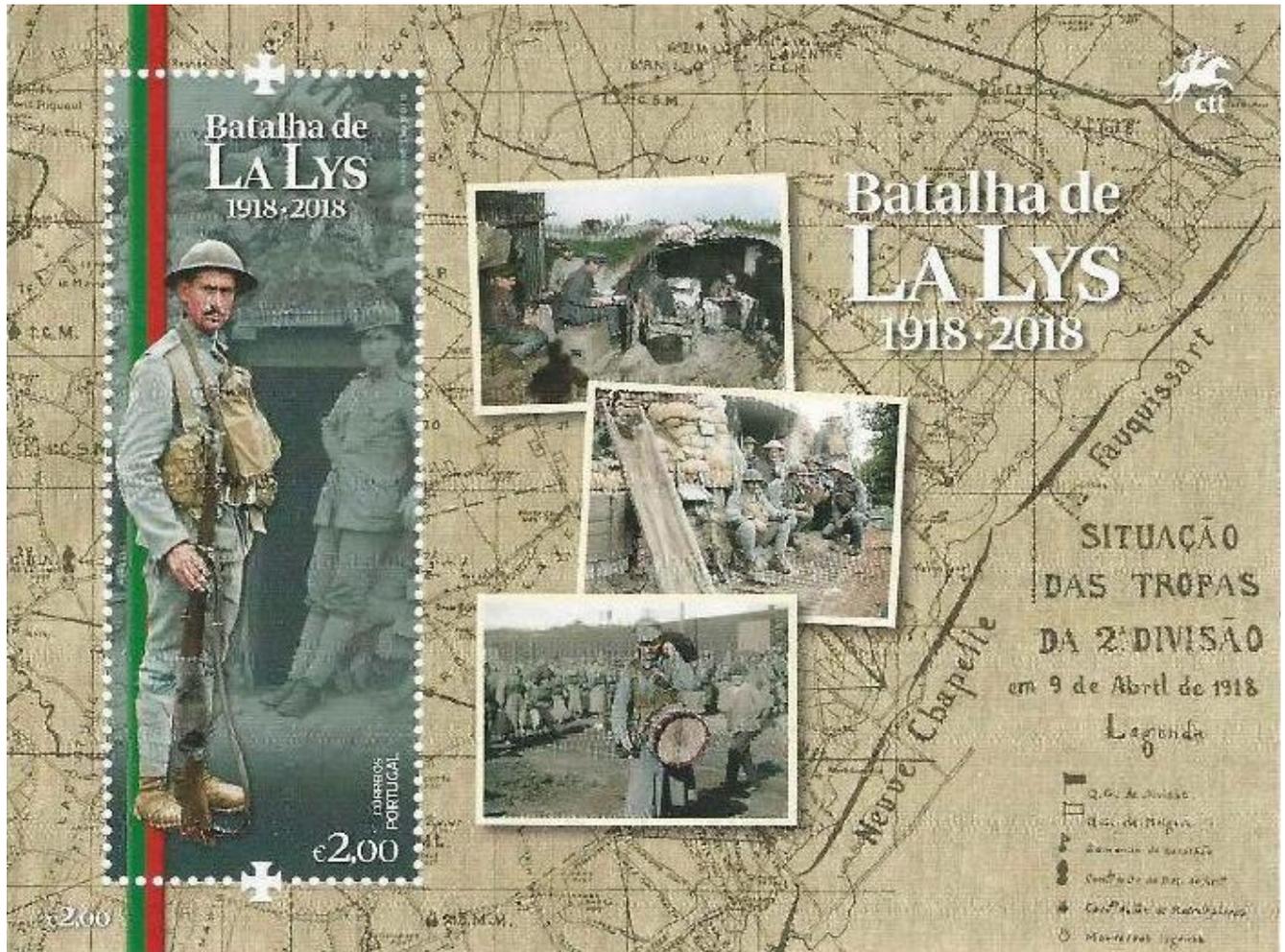
NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

Document n° 1 : Doc Audio Joao Ninguém.

Document n° 2



Document n° 3



Document n° 4





Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Document n° 5

UMA LIÇÃO

Passava-se este episódio na aldeia onde acantonamos a primeira vez em França – *Senlecques (Dèvres) Pas de Calais*. Tínhamos chegado à meia-noite – fazia um frio enorme apesar de irmos no fim de abril – e o batalhão inteiro dormiu, fatigado da longa viagem que fizera, pelas bermas da estrada, nas entradas dos alpendres.

De manhã, a população olhava admirada a tez bronzeada dos nossos homens e voltava-se a ver a sua marcha cadenciada, embaladora e calma – *Les Portugais ! Les Portugais !* Era o que se ouvia em todas as bocas. À hora da aula a criançada formou para entrar na sala. [...]

Está junto de mim um capitão que fala corretamente o francês. O professor fala de Portugal. Tem uma ideia muito vaga do nosso país. O livro de história e geografia adoptado nas escolas oficiais que nos mostra para se justificar traz apenas seis linhas sobre o nosso país! É triste ver-se assim ignorado!

O meu camarada capitão pede ao professor que lhe deixe dar a lição aos petizes naquele dia – para que eles conheçam os soldados que alojam e que vieram combater na sua França. O professor fica encantado. Manda sentar os petizes – umas sessenta cabeças loiras que jamais me esquecerão.

O oficial dirige-se a um Mapa-Mundi ao fundo da sala e começa a dar a aula. Os petizes admiram-se de ouvirem a sua língua ao oficial e estão atentos. O nosso camarada veste o uniforme e mostra com a ponta da espada na carta enorme – onde é o nosso país, onde ficam as suas colónias – mostra-lhes os mares que navegamos, as ilhas que descobrimos, os impérios que conquistamos.

Passa à história e mostra os campos de batalha por onde andaram portugueses – campos semeados ao azar dos séculos pelo mundo inteiro! [...] A criançada de cabeças de ouro segue o meu camarada, com olhos expressivos e extasiados. Fala ainda de Portugal, do sol, do luar, do céu – diz aos petizes que o nosso país é assim pequenino para nos caber no coração.

E acaba em palavras de ternura pelos filhos da França... O professor comoveu-se tanto que chora e aperta efusivamente as mãos do oficial.

Tenente Pina de Morais, *Ao Parapeito*, ed. Renascença Portuguesa, Porto, 1919.

Dossier Lycée n°2

EPREUVE PROFESSIONNELLE, 1ère partie

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes
maximum

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'un projet pédagogique pour 3 ou 4 heures de cours élaboré à partir de la totalité ou d'une partie des documents de ce dossier.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

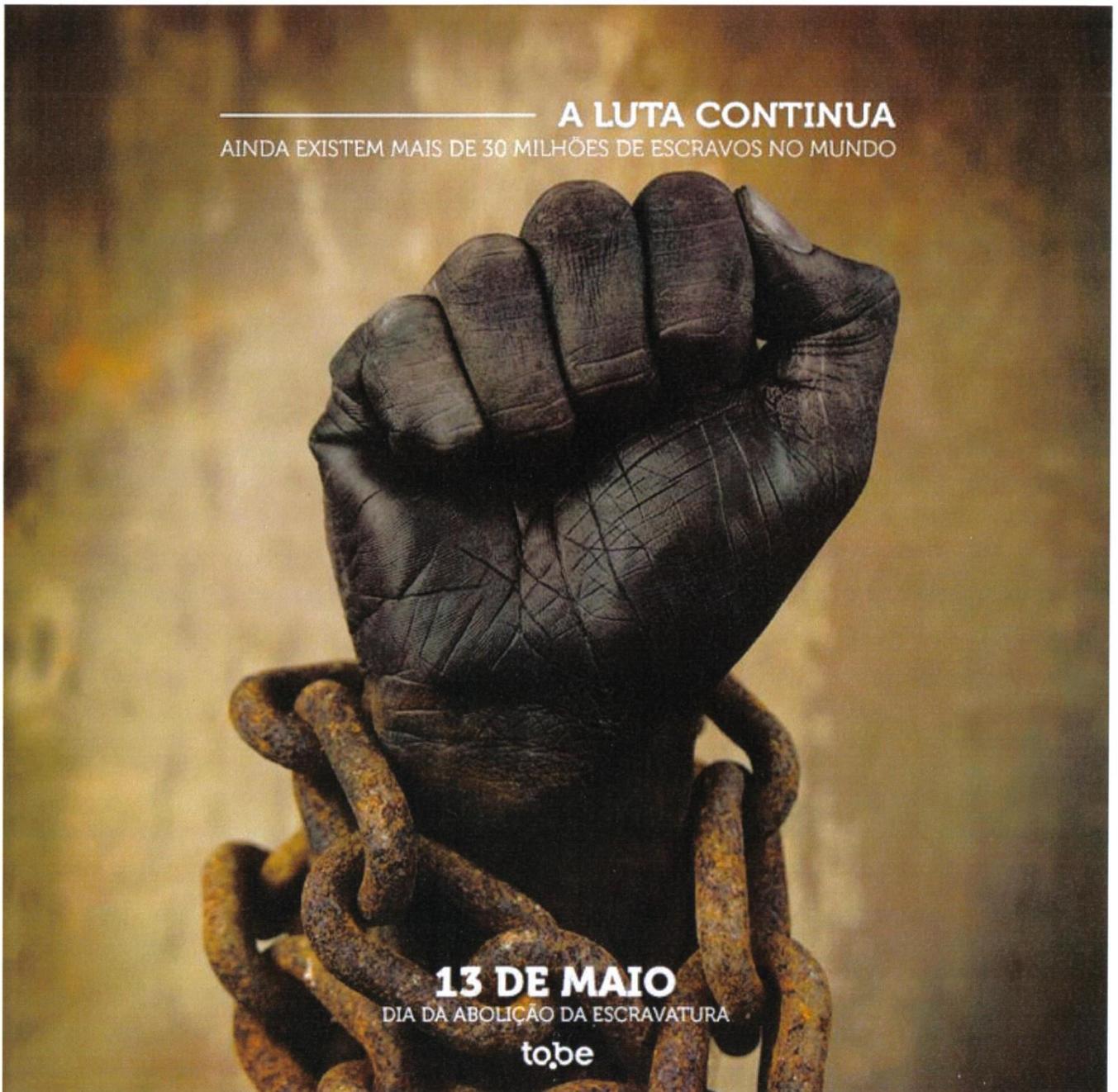
- la classe destinataire,
 - les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains,
 - vos objectifs (culturels, linguistiques, etc.)
 - votre progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves,
 - l'évaluation finale envisagée.
3. Vous exposerez la préparation détaillée de la première ou dernière heure de cours, avant une éventuelle évaluation finale ou un devoir.
 4. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 19 avril 2013)

Document n° 1 : vidéo Heróis de Todo Mundo - Zumbi dos Palmares

<https://www.youtube.com/watch?v=fxPinAYdoEA>

Document n° 2 in <https://www.pinterest.fr>



Document n° 3



Cartaz tirado do Arquivo Nacional

Document n° 4

Foi no dia do enterro da velha Luísa que Jubiabá, para distraí-lo, lhe contou, na volta do cemitério, a história de Zumbi dos Palmares.

- O nome daquela rua é Zumbi dos Palmares, não é?
- É, sim senhor...
- Você não sabe quem foi Zumbi?
- Eu não. – Balduíno vinha triste, pensando mais uma vez em fugir, e a princípio prestou pouca atenção à história, apesar de ser Jubiabá quem estava contando:
- Isso foi há um mundão de tempo... No tempo da escravidão do negro... Zumbi era um escravo negro. Negro escravo apanhava muito... Zumbi também apanhava. Mas lá na terra que ele tinha nascido ele não apanhava. Porque lá negro não era escravo, negro era livre, negro vivia no mato trabalhando e dançando.
- E porque vinham pra cá? – Balduíno já estava interessado.
- Os brancos iam lá buscar negro. Enganavam negro, que era tolo, que nunca tinha visto branco e não sabia da maldade dele. Branco não tinha mais olho da piedade. Branco só queria dinheiro e pegava negro para ser escravo. Trazia negro e dava em negro com chicote. Foi assim com Zumbi dos Palmares. Mas ele era um negro valente e sabia mais que os outros. Um dia fugiu, juntou um bando de negro e ficou livre que nem na terra dele. Aí foi fugindo mais negro e indo pra junto de Zumbi. Foi ficando uma cidade grande de negros. E os negros começaram a se vingar dos brancos. Então os brancos mandaram soldados para matar os negros fugidos. Mas soldado não se aguentava com os negros. Foi mais soldado. E os negros deram nos soldados. António Balduíno tinha os olhos abertos e tremia de entusiasmo.
- Aí foi um mundão de soldado, mil vezes maior que o número de negros. Mas os negros não queriam mais ser escravos e quando viu que perdiam, Zumbi, pra não apanhar mais de homem branco, se jogou de um morro abaixo. E os negros todos se jogaram também... Zumbi dos Palmares era um negro valente e bom. Se naquele tempo tivesse vinte igual a ele, negro não tinha sido escravo...

António Balduíno, naquele dia em que morrera sua tia, encontrou um amigo para substituir a velha Luísa no seu coração: Zumbi dos Palmares. Ele foi daí em diante o seu herói predilecto.

Jorge Amado, *Jubiabá* p. 44-45, ed. Unibolso Biblioteca Universal

Document n° 5

